



VILLE DE  
SANCOINS

**Décision du Maire**  
**N°165/2023**  
(article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Objet : Plan de financement du SDE 18 pour la rénovation de l'éclairage public  
(passage au LED) – dossiers 2022-05-236 et 2023-05-077**

Le Maire de la Commune de SANCOINS,  
Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 donnant délégations à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions ;  
Considérant les plans de financement établis par le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) pour la rénovation de l'éclairage public (passage en LED) :  
- Dossier 2022-05-236 : armoires AA AB et AC + armoires AE, concernant les rues suivantes : rue du Progrès, rue de l'Indépendance, rue de l'Agriculture, rue Oscar Méténier, rue de la Concorde, rue Mirabeau, rue Jean Jaurès et rue Adeline ;  
- Dossier 2023-05-077 : armoires AD AG AM et AN, concernant les rues suivantes : route du Veudre, route de St Pierre et rue Marguerite Audoux ;  
Considérant que ces travaux représentent un montant total de 114 180,44 € ;  
Considérant que les crédits seront prévus au budget 2024 de la collectivité ;

**DECIDE**

**Article 1** : de valider le plan de financement, établi par le Syndicat Départemental d'Energie du Cher, pour la rénovation de l'éclairage public (passage au LED) :

	<b>Subvention</b>	<b>Taux</b>
Prise en charge SDE 18	79 926,30 €	70 %
Fonds verts	11 418,04 €	10%
Autofinancement (fonds propres)	22 836,10 €	20 %
<b>TOTAL :</b>	<b>114 180,44 €</b>	<b>100 %</b>

**Article 2** : de dire que les crédits seront prévus au budget 2024 – section d'investissement – opération 19.

**Article 3** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

**Article 4** : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Sous-préfète, à Madame la Comptable du Service de Gestion Comptable du Trésor Public et à Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Sancoins.

A Sancoins, le 4 décembre 2023

Le Maire,  
Pierre GUIBLIN

